

Surveillance épidémiologique de la Peste

Yersinia pestis - 2019-2021¹

Auteurs: G. Stefani, J. Rebolledo, M. Mori

Messages clés

- Aucun cas de peste n'a été rapporté en Belgique depuis plus de 80 ans.
- La maladie est toutefois encore présente dans de nombreuses parties du monde, principalement en Afrique.
- Étant donné le risque d'importation, la peste reste une maladie à déclaration obligatoire.

Sources d'information

- Surveillance épidémiologique par le [laboratoire de référence](#) pour *Yersinia pestis* situé à Sciensano.
- Données de la déclaration obligatoire (Wallonie, Flandre, Bruxelles).

Epidémiologie

- Aucun cas n'a été suspecté et aucun échantillon clinique n'a été testé depuis 2009.

Importance pour la santé publique

Grâce à l'amélioration de notre mode de vie et des services de santé, la peste a fortement diminué depuis le début du vingtième siècle, quand les épidémies causaient alors encore des dizaines de millions de décès. Même si en Europe occidentale, la maladie a disparu depuis plus de 80 ans, elle demeure présente dans de nombreuses régions du monde, particulièrement en Afrique (en zone rurale), mais aussi en Extrême-Orient, en Asie centrale, ainsi qu'en Amérique du Nord et du Sud. Les trois principaux pays d'endémie actuellement sont Madagascar, la République démocratique du Congo et le Pérou. À Madagascar, des cas de peste bubonique sont notifiés presque chaque année pendant la saison épidémique (entre septembre et avril) et en 2017, une épidémie de peste sans précédent a touché le pays, avec 2 417 cas et 209 décès. En 2018, la République Démocratique du Congo a rapporté 133 cas, dépassant alors le nombre de cas observé à Madagascar (104 cas en 2018), qui notait entre 2013 et 2017 la majorité des cas au niveau mondial. Depuis 2020, une recrudescence de cas de peste a été observée en République Démocratique du Congo, dans la province de l'Ituri, où il y a eu deux flambées épidémiques en 2020, avec un total de 461 cas et 31 décès rapportés.

Étant donné qu'un certain nombre de pays continuent à être touchés par la peste et que la létalité demeure élevée, il est important de maintenir une surveillance, particulièrement auprès des populations vivant ou se rendant dans les zones endémiques. La surveillance de la peste en Belgique reste donc importante compte tenu du risque de cas importés (voyage en zone

¹ En raison de la charge de travail élevée durant l'épidémie de COVID-19, aucun rapport n'a été publié en 2019 et 2020. Ce rapport décrit donc les données de surveillance sur une période de trois ans.

rurale dans une région touchée) et de l'obligation de rapportage de cas dans le cadre du Règlement sanitaire international.

Plus d'informations

- AViQ. Fiche informative sur la Peste. Disponible sur : <https://www.wiv-isp.be/matra/Fiches/Peste.pdf>
- Centre européen de prévention et de contrôle des maladies (ECDC). Annual Epidemiological Report 2019. Disponible sur : https://www.ecdc.europa.eu/sites/default/files/documents/AER-plague-2019_0.pdf
- Organisation Mondiale de la Santé (OMS). Plague. Disponible sur : <https://www.who.int/news-room/fact-sheets/detail/plague>